Six années qui ont changé l'Ille-et-Vilaine.

Les élus de la majorité départementale

Liste complète des élus en page 2

Pour un département dynamique, et des territoires solidaires.

PS

Groupe Socialiste
et Démocrate de Progrès

parti Radical de gauche

LES CONSEILLERS GÉNÉRAUX
de la majorité départementale

François **ANDRÉ**, *Rennes Nord-Ouest*
Gaëllle **ANDRO**, *Rennes Sud-Ouest*
Philippe **BONNIN**, *Bruz*
Jean-Luc **CHENUT**, *Mordelles*
Christian **COUET**, *Pleine-Fougères*
Louis **DUBREIL**, *Saint-Brice en Coglès*
Louis **FEUVRIER**, *Fougères Nord*
Martial **GABILLARD**, *Rennes Nord*
Michel **GAUTIER**, *Betton*
Rozenn **GEFFROY**, *Plélan-le-Grand*
Jean-François **GUÉRIN**, *Redon*
Jeannine **HUON**, *Rennes Centre-Sud*
Armel **JALU**, *Saint-Méen-le-Grand*
Maurice **JANNIN**, *Cancale*
Guy **JOUHIER**, *Cesson-Sévigné*
Didier **LE BOUGEANT**, *Rennes Centre*
André **LEFEUVRE**, *Tinténiac*
Jacky **LE MENN**, *Saint-Malo Sud*
Jean-Pierre **LETOURNEL**, *Guichen*
Christophe **MARTINS**, *Montfort-sur-Meu*
Mireille **MASSOT**, *Rennes Sud-Est*
Gilbert **MÉNARD**, *Le Sel-de-Bretagne*
Jean **NORMAND**, *Rennes Le Blosne*
Michel **PENHOUËT**, *Dinard*
Jean-Yves **PRAUD**, *Saint-Aubin-d'Aubigné*
Yves **PRÉAULT**, *Rennes Nord-Est*
Henri **RAULT**, *Antrain*
François **RICHOU**, *Rennes Bréquigny*
Marcel **ROGEMONT**, *Rennes Centre-Ouest*
Marie-Thérèse **SAUVÉE**, *Combourg*
Jean **TAILLANDIER**, *Saint-Aubin-du-Cormier*
Clotilde **TASCON-MENNETRIER**, *Rennes Est*
Clément **THÉAUDIN**, *Liffré*
Jean-Louis **TOURENNE**, *Hédé*

Jean-Louis Tourenne,
Président
du Conseil Général
d'Ille-et-Vilaine

«6 ans d'actions pour une société plus harmonieuse et pour un département plus dynamique»

Des atouts considérables, une démographie dynamique, un réseau universitaire de qualité, des transports performants avec un haut niveau de dessertes routières, aériennes et ferroviaires, un cadre de vie agréable, une métropole régionale qui rayonne et attire les hommes et les énergies, une économie plurielle : nouvelles technologies, services, automobiles, agriculture et agroalimentaire, une histoire et une culture bretonne faite de travail, de solidarité, de développement équilibré.
Voilà ce qui a toujours constitué, au-delà des clivages politiques, notre richesse commune, la force de notre département.
Voilà, surtout, des atouts qui, malheureusement, ne bénéficiaient pas à tous.

Il y a 6 ans, le Conseil général d'Ille-et-Vilaine connaissait la première alternance politique de son histoire.
Notre majorité, qui arrivait, répondait à l'aspiration des habitants de ce département au changement, au mouvement.
Nous avions passé avec vous ce contrat politique donc moral : agir toujours au nom du progrès et de la solidarité, faire en sorte que la puissance publique soit source d'émancipation et non d'exclusion.
Cet idéal est le nôtre, c'est celui de la gauche et il n'est pas moins moderne que la philosophie libérale, celle du chacun pour soi, qui a conduit l'économie mondiale jusqu'au bord du gouffre.

Alors, en Ille-et-Vilaine, nous n'avons pas fait que parler de solidarité, de vivalité, d'inégalité des chances : nous sommes passés aux actes.

Nous avions pris devant vous un engagement : que chacun puisse bâtir sa vie, exprimer ses talents, s'insérer socialement et professionnellement, que jamais le lieu de naissance ou le lieu de vie ne soit un handicap ou un motif d'exclusion sociale, culturelle, sportive ou éducative.
C'est là le cap que nous nous étions fixés. Et nous ne l'avons jamais quitté.

Le lien tissé entre les citoyens et les élus lors de ces scrutins doit être entretenu. C'est l'objet de ce document : être transparent.
Aujourd'hui, notre département a un visage différent. Le magazine *l'Express*, en 2008, a classé l'Ille-et-Vilaine, 3e département de France pour le Bien Vieillir et 2e département pour le Bien Vivre. Il connaissait – jusqu'en 2008, tout du moins une situation de quasi plein emploi.
Alors, évidemment, la perfection n'est pas de ce monde — ni même de ce département ! — mais le chemin parcouru est important.
Il correspond aux Projets Stratégiques Départementaux (PSD), celui de 2004, celui de 2008, projets qui ont par deux fois rencontré votre adhésion. Nos engagements ont été respectés.

Dans ce document, nous voulons vous présenter ce qui a été réalisé, au nom de cette majorité, ces six dernières années, une sorte de point d'étape, l'idéal d'une société harmonieuse étant, par nature, inachevé. Une manière, pour nous de rendre compte de notre action devant les seuls juges possibles : **les femmes et les hommes de ce département.**

Bonne lecture.

Jean-Louis Tourenne

Pour se repérer, mieux comprendre et mesurer le poids financier de nos décisions

Depuis 2004, nous sommes des gestionnaires transparents et responsables, privilégiant l'investissement et maîtrisant les dépenses de fonctionnement. Celles-ci demeurent faibles s'élevant à 680 euros par habitants contre 780 en moyenne nationale. La situation financière du département est donc saine.

Clément Théaudin
Président
de la commission
Finances.

(Source : Direction Générale des Collectivités Locales, Ministère de l'Intérieur)	Pour notre département	Moyenne nationale	Classement du département par ordre décroissant
Dépenses de fonctionnement par habitant	653 €	758 €	84e
Dépense de personnel par habitant	138 €	152 €	71e
Niveau d'imposition par habitant (TH + FB) par habitant	183 €	199 €	71e

Le budget du Conseil général est un budget sous contraintes.

**** Contraintes anciennes d'abord.***

C'est notamment la non-compensation par l'Etat, unanimement condamnée, de nombreux transferts de charges qui concernent et asphyxient tous les départements et toutes les collectivités. Ces transferts impactent l'ensemble des Conseils généraux, pour notre département ce sont 110 millions d'euros en 2010 ; 110 millions d'euros que nous devons «digérer».

**** Contraintes nouvelles, ensuite.***

Cette crise bouleverse nos politiques publiques. Elle mine nos ressources. Du fait du ralentissement du marché immobilier, nous allons perdre près du tiers des recettes issues des droits de mutation : nous avions perçu près de 88 millions d'euros en 2008, nous n'avons rééquilibré «que» 55 millions en 2009. Le manque à gagner est considérable.

**** Contraintes futures, enfin.***

Le gouvernement a mis en place une réforme lourde de conséquences : celle de la fiscalité locale. Il nous sera retiré le bénéfice de la taxe d'habitation et la taxe professionnelle serait remplacée par une nouvelle «cotisation» dont nous ne pourrions pas fixer le taux. Conséquence : la part des recettes fiscales dans notre budget serait réduite de moitié et nous aurions le pouvoir d'agir sur les taux que pour 17% de nos recettes contre 35% actuellement.

Politiques	*Montants*
Moyen des services, sécurité	148,5 M €
Qualité de vie	21 M €
Equilibre territorial	180,9 M €
Emploi, économie	35,8 M €
Egalité des chances	252,1 M €

A l'évidence cette pression exercée sur nos finances aura des conséquences néfastes dès aujourd'hui. Ce n'est pas là l'objet de ce document. Mais notre bilan doit être compris dans le contexte d'un vaste processus de recentralisation qui tendrait à mettre en péril de nombreuses politiques utiles pour les femmes, les hommes, les entreprises, les associations, les élus locaux, bref pour tous ceux qui, dans leur diversité, font la richesse de ce département.

Œuvrer pour l'attractivité de notre territoire : c'est défendre l'emploi

«Face à la crise, un autre modèle de développement»

Nous agissons depuis 6 ans pour construire les bases d'une croissance économique responsable, une croissance qui soit au service de l'humain, au service d'un progrès durable, au service des solidarités. Une croissance forte dans une économie en perpétuelle mutation donc une croissance respectueuse de notre terre, de la qualité de nos eaux, respectueuse de l'environnement.
Notre démarche ? Une stratégie de fond, secteur par secteur, qui s'appuie à la fois sur une large vision prospective, une analyse partagée des tendances économiques de nos territoires, mais surtout sur la recherche, sur l'innovation permanente, sur la convergence et le rapprochement des acteurs. Notre département dispose de nombreux atouts et c'est notre rôle que de favoriser les transferts de technologies afin de mettre la connaissance au service du développement économique.

Jean Normand
Président
de la commission
Droit à l'emploi et Développement économique.

Economie et emploi (2009 dont...	35,8 Millions d'euros
IDEA 35	0,84 M €
Recherche, innovation, Enseignement supérieur	5,9 M €
Agriculture	2 M €
Tourisme	3,77 M €

Nous connaissons actuellement une crise économique d'une rare ampleur, dont les contours, l'intensité et l'impact demeurent encore flous. Ce qui est sûr c'est que cette crise a des conséquences dramatiques sur l'emploi, sur la cohésion sociale. Ce qui est sûr également c'est que nous avions raison de vouloir nous faire les artisans d'un autre modèle de développement.

IMAGINER UN NOUVEAU RAPPORT DU SALARIÉ À SA CARRIÈRE PROFESSIONNELLE

Tirer les leçons de la crise, c'est avoir l'ambition de construire un nouveau modèle, car ne rien changer nous conduirait aux mêmes effets. Nous avons l'opportunité d'**agir non pas pour préserver des droits et des acquis mais pour en construire et en imaginer de nouveaux.**
Le licenciement est une déchirure. Déchirure pour le travailleur qui perd son emploi. Pour sa famille qui voit son équilibre rompu par cette soudaine précarité. Déchirure pour les collègues, ceux qui restent, dont le rythme est perturbé et qui sont priés de demeurer efficaces sous peine de voir leur poste également menacé. Pour certains patrons, notamment de PME, qui n'avaient pas imaginé que l'entrepreneuriat imposait, parfois, de licencier leurs collaborateurs les plus proches.
Le scénario varie peu : il est toujours brutal.
Des dizaines de milliards d'euros sont dépensés, chaque année, pour soutenir les entreprises, pour accompagner les personnes sans emploi. Et les résultats ne sont pas à la hauteur des moyens déployés.
Le Conseil général a l'ambition d'imaginer un nouveau rapport du salarié à sa carrière professionnelle.
En septembre 2009, notre majorité a fait le choix de faire la demande que notre territoire exerce son droit à l'expérimentation, droit de valeur constitutionnelle, et qu'avec l'ensemble des acteurs du monde social et économique, et notamment via le Comité de Veille présidé par Yves Morvan, nous puissions développer de nouvelles idées, des méthodes innovantes pour que l'expression «sécurisation des parcours professionnels» ait enfin un sens réel pour les travailleurs en difficulté.

SOUTENIR LES TRAVAILLEURS, ACCOMPAGNER LES ENTREPRISES

En 4 ans, 22 000 emplois ont été créés sur notre département. La crise économique a considérablement réduit cet acquis. Mais notre niveau de chômage demeure, selon l'INSEE, 2 points inférieurs à la moyenne nationale (7,1% contre 9,1%)

L'emploi a été l'une des préoccupations principales de notre majorité : il est l'un des premiers facteurs de l'intégration et de l'émancipation de l'individu. C'est pourquoi, en 6 ans, nous avons multiplié par quatre les budgets alloués à l'emploi.

**** Nous avons fait évoluer IDEA 35 pour plus d'efficacité.***

Le Conseil général a également fait le choix de faire évoluer l'agence IDEA 35 pour une meilleure prise en compte des besoins de tous les territoires du département. Cette agence est chargée de **prospecter les entreprises qui souhaiteraient s'installer sur notre territoire** et faciliter l'ensemble de leurs démarches. Depuis 2005, l'agence s'est vue confier de nouvelles missions : l'accompagnement des territoires et des collectivités pour les aider à construire une offre plus efficace et plus attractive. Parce que les procédures de reclassements, par cabinets interposés, étaient souvent coûteuses par rapport aux résultats obtenus, nous avons également développé, en accord avec l'Etat, les entreprises et les organisations syndicales, un fonds de revitalisation de certains secteurs en difficulté, **dont nous avons confié l'animation à IDEA 35, qui a permis de créer près de 80 emplois.**

IDEA 35 permet, en moyenne, de créer 360 emplois par an et accompagne l'implantation de près de 18 entreprises.

IDEA 35 a également lancé le dispositif des «veilleurs pour l'Ille-et-Vilaine» chargés de faire la promotion de notre territoire, de ses atouts, de ses richesses. C'est un dispositif efficace car plus souple et plus léger. Cela permet également de faire remonter les informations pertinentes sur la réalité économique de nos territoires.

**** Nous avons aidé les PME du département.***

Par ailleurs, nous avons mis fin à une approche indifférenciée des aides financières départementales. Le Département a fait le choix de **favoriser les initiatives locales** tenant compte de l'aménagement de l'ensemble du territoire départemental, nous sommes passés **d'une politique de guichet à une politique de projets.**

**** Nous avons initié un nouveau type de coopérations avec les territoires voisins.***

La crise nous a tous remis en question. Les besoins de fédérer nos idées et nos expériences sont apparus comme un moyen efficace pour prévenir d'éventuelles nouvelles difficultés économiques. C'est l'objet de la mise en place d'une coordination interrégionale et interdépartementale sur le territoire de Redon (Ille-et-Vilaine, Morbihan et Loire Atlantique ; Bretagne, Pays de la Loire, 4 EPCI du Pays de Redon), tout particulièrement touché par la crise. Les collectivités membres de cette coordination se réuniront chaque année afin d'établir un plan pluriannuel de développement spécialement tourné vers le développement durable.

**** Nous avons préparé la mise en place d'un réseau de plate-forme logistiques.***

Nous souhaitions la mise en place d'une vaste plate-forme multimodale à Châteaubourg. Nous n'avons pas su convaincre les élus de Vitré Communauté qui l'ont refusée.

Nous avons repris cette problématique à bras le corps. Nous envisageons la mise en place d'un réseau de plate-formes logistiques. C'est une solution satisfaisante pour répondre aux exigences d'aujourd'hui : **développement durable, dynamisme économique et optimisation des déplacements** par transfert de la route sur le chemin de fer.

L'AUTOMOBILE AU CŒUR DE NOS PRÉOCCUPATIONS

L'Ille-et-Vilaine est un territoire où l'industrie automobile est au cœur de son développement économique. PSA est une des entreprises phares de notre département et en envisageant l'ensemble des sous-traitants, ce sont près de 20 000 salariés qui dépendent directement du secteur. Autant dire que notre économie locale dépend en partie de la bonne santé de ce secteur industriel, la crise récente nous l'a de nouveau confirmé.
Parce que les **pouvoirs publics ont leur rôle à jouer dans le développement industriel local** et pour anticiper toute éventualité de crise encore plus profonde, nous avons tissé des liens étroits avec les syndicats et les dirigeants du secteur.
Notre bonne coopération avec Rennes Métropole et la Région Bretagne est donc un atout pour maintenir et développer le secteur automobile. C'est d'ailleurs à ce titre que Philippe Bonnin, Vice président du Conseil général en charge des infrastructures, et Pierre Moscovici, Président de la Communauté de Communes du pays de Montbéliard, ont créé l'Association des Collectivités Sites d'Industrie Automobile afin de renforcer la capacité des collectivités locales à être des acteurs et des interlocuteurs reconnus par les industries et les services de l'Etat.

Cela montre que nous pouvons être des acteurs essentiels en matière de développement de l'automobile du futur. Ainsi, nous avons lancé, avec d'autres acteurs ou collectivités, l'Institut Maupertuis qui est un centre de recherche appliquée dédié à l'excellence industrielle en mécanique, en lien avec les centres techniques ou universitaires bretons. L'objectif est de favoriser l'usage de nouvelles technologies utiles au secteur industriel.

Nous avons été les premiers, en partenariat avec Rennes Métropole et la Région, à soutenir la plate-forme pour l'électronique embarqué, l'OPASS, centre technique, opérationnel depuis septembre 2008, visant à faciliter l'intégration de l'électronique et de l'informatique dans les véhicules produits sur le territoire.
De cette manière, nous agissons pour créer de nouveaux débouchés pour une filière vitale pour l'ensemble du département et d'autre part nous soutenons toutes les décisions qui permettront de **créer et produire sur notre territoire le véhicule de demain,** véhicule qui sera nécessairement respectueux de notre environnement.

Par ailleurs quand les emplois sont menacés, le Département a toujours manifesté sa volonté de soutenir et d'accompagner les familles et salariés du secteur industriel. Ce fut le cas pour ST Microélectronics, Alcatel, Motorola. C'est le cas aujourd'hui avec Thomson Grass Valey.

RENFORCER LA RECHERCHE, AGIR POUR L'INNOVATION.

Notre économie doit reposer sur la connaissance. Nous contribuons à l'attractivité de nos territoires et à la performance de nos entreprises en développant et en soutenant toutes les actions innovantes : c'est le cœur de notre projet stratégique départemental.

**** Nous avons créé «BioAgropolis».***
Nous soutenons la recherche et **l'innovation bio-environnementale en lien avec la matière première agricole dont nous disposons ici**. Nous avons ainsi créé **BioAgropolis**, véritable centre de référence nationale en matière de santé animale (filière bovine, filière lait,…) et de développement durable (filière bio,…) et également vitrine des savoir-faire technologiques et scientifiques du département. Ce site réunira le laboratoire départemental et le laboratoire de recherche du médicament vétérinaire de l'Agence Française de Sécurité Sanitaire des Aliments. **Nous en avons fait, également, une des**

clés d'un aménagement plus équilibré de notre territoire en faisant le choix du site de Javené, dans l'agglomération Fougeraise. Les travaux ont débuté en septembre 2008.

**** Nous avons soutenu les pôles de compétitivité.***

Nous sommes le département qui intervient le plus dans notre région pour soutenir les pôles de compétitivité bretons «images et réseaux», «mer», «agroalimentaire» et «automobile haut de gamme». Ces pôles sont porteurs de projets collaboratifs qui lient étroitement enseignement supérieur, recherche et entreprises. **De cette manière, nous favorisons l'émergence de filières spécialisées sur nos territoires et nous luttons, concrètement, contre les délocalisations**.

Pour 2008 et 2009, nous avons soutenu près de 41 projets de recherches collaboratifs entreprises/laboratoires, pour une somme de près de 2,3 millions d'euros.

**** Nous avons contribué à intégrer le campus de Ker Lann dans le système universitaire de Rennes.***

Depuis janvier 2007, le développement du site de Ker Lann a été confié à un syndicat mixte qui associe le Conseil général et la Métropole dont la promotion est confiée à la technopole Rennes Atalante. Il réunit désormais le Pôle Productique de Bretagne, l'Institut Maupertuis, la plate-forme Bretagne Usinage Grande Vitesse. Bref, Ker Lann est devenu, grâce aux nouvelles orientations que nous avons initiées, l'un **des pôles centraux de la recherche et de l'innovation** en Ille-et-Vilaine.

**** Nous avons investi dans nos campus.***

Par ailleurs, le Conseil général participe au Contrat de Projet Etat Région (CPER). Notre participation annuelle est de l'ordre de 3 à 4 millions d'euros au bénéfice des Universités, des Grandes Ecoles et de la Recherche.
S'y ajoute le financement du fonctionnement des Centres Régionaux Information de Transferts de Technologies (CRITT) et des centres techniques du département.

**** Nous avons contribué au développement et à la départementalisation de Rennes Atalante.***

Nous avons accordé une attention particulière au développement de la Technopole de Rennes Atalante à la fois sur le site de Rennes, celui de Ker Lann, celui, plus récent, de Saint-Malo et le futur site de Fougères dès la fin des travaux de BioAgropolis.

FORGER UN NOUVEAU MODÈLE AGRICOLE : COMPÉTITIF MAIS À HAUTE VALEUR ENVIRONNEMENTALE.

Parmi les premiers départements agricoles et premier producteur laitier, l'Ille-et-Vilaine est d'autant plus concernée par la crise qui traverse l'ensemble du secteur (crise des prix, crise des revenus). En effet, une partie de notre économie repose sur la filière agroalimentaire. La crainte et la colère des éleveurs et des agriculteurs sont évidemment légitimes. Il était donc primordial d'agir pour construire **une agriculture durable, compétitive, qui rende justice à ceux qui produisent** ce que nous mangeons.

**** Nous avons aidé les jeunes agriculteurs à s'installer.***

Nous avons misé sur l'avenir en cherchant avant tout à garantir la pérennité des métiers agricoles. Chaque année, **nous aidons des jeunes agriculteurs à démarrer ou à reprendre une activité**. Nous nous portons, à titre d'exemple, caution du fermage sur une durée pouvant aller jusqu'à 5 ans. Nous avons mis en place, avec la SAFER, un dispositif de portage foncier permettant de favoriser l'installation d'un jeune agriculteur présentant un projet innovant.

**** Nous avons voulu des produits dont la qualité est mieux reconnue.***

Le Département a aidé les agriculteurs à diversifier leurs activités, notamment en accompagnant et en aidant ceux qui souhaitent produire de l'énergie renouvelable. Nous favorisons également les démarches de **valorisation qualitative des produits**, les dispositifs de

label ou de traçabilité sur l'ensemble de la filière, du champ au commerçant, de l'étable à l'étal. Nous aidons également les circuits courts afin d'en finir avec «le producteur invisible», en soutenant les Associations pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne (AMAP) ou les ventes à la ferme.

**** Nous avons contribué à faire basculer l'agriculture vers un modèle raisonné.***

Nous avons agi pour permettre aux agriculteurs d'avancer vers **une meilleure autonomie environnementale des exploitations.** Nous sommes engagés à leurs côtés, en les aidant à mettre en place des économies d'énergie et d'eau, en les incitant à limiter leurs émissions de CO^2, en les engageant à passer d'un modèle intensif à un modèle raisonné et en accompagnant ceux qui le souhaitent à se convertir à l'agriculture bio qui est un secteur d'avenir.

44 dotations Jeunes Agriculteurs d'un montant total de 220 000 euros ont été attribuées depuis 2006 pour aider des projets d'installation en agrobiologie.

**** Nous avons soutenu les agriculteurs pendant la crise.***

Le Conseil général s'est également **mobilisé pour venir en aide aux plus fragiles des exploitants**, ceux dont les revenus sont les plus faibles, 184 exploitations agricoles sont intégrées dans le dispositif du RMI du département. De la même manière, en 2009, face à la crise qui frappe l'ensemble des filières, le Département a participé à un fonds spécial d'aide en faveur des producteurs les plus fragiles. 200 000 euros que nous avons mobilisés sur un total de 800 000 euros sous forme d'aides sociales le sont aux familles les plus en difficulté.

SOUTENIR LA PÊCHE ET LES PÊCHEURS.

Nous proposons des aides à la construction, à la modernisation ou à l'acquisition de navires d'occasion. Nous avons fait des efforts pour permettre aux conchyliculteurs d'investir pour améliorer la qualité sanitaire de leurs produits, mettre en valeur des produits clés (soutiens aux moules AOC) ou pour l'extension ou la mise aux normes d'ateliers de traitements.
Par ailleurs nous avons investi, près de 800 000 euros, pour rénover la «câle de la fenêtre» à Cancale qui est un ouvrage architecturale à la fois utile aux producteurs et symbolique de la ville.

DYNAMISER LE TOURISME POUR UN DÉPARTEMENT ATTRACTIF.

Les activités touristiques sont créatrices d'emplois et œuvrent à l'attractivité de tout un territoire. Ces six dernières années, nous avons été présents et actifs pour soutenir et diversifier l'ensemble des offres.

**** Nous avons voulu rendre plus attractive l'image de notre territoire.***

Notre département **dispose d'un patrimoine architectural, naturel, rural et paysager exceptionnel**. Il convient de le valoriser et de le faire (re)connaître afin d'attirer les curieux, les touristes, les randonneurs, les amateurs d'histoire, les amoureux de la nature ou de la pierre, mais aussi les touristes d'affaires. Un plan de communication a ainsi été lancé autour de la marque «Haute Bretagne, Ille-et-Vilaine».

**** Nous avons renforcé les actions du Comité Départemental du Tourisme (CDT).***

Cette action est cordonnée en partenariat avec le **comité départemental du tourisme** (CDT) notamment au travers du Schéma de Développement Touristique adopté en 2007 pour une durée de 5 ans.
Le Comité soutient les investissements relatifs aux projets de loisirs ou aux projets culturels ayant vocation à attirer les touristes. Le CDT propose des services, des outils à destination des professionnels comme des touristes potentiels de notre département.

Nous avons également été à l'initiative de la création de l'association Haute Bretagne Evénements visant à développer la filière du tourisme d'affaires, en coopération avec les villes de Rennes et de Saint-Malo.

**** Nous avons entretenu l'ensemble des voies navigables du département.***
Par ailleurs, nous avons été actifs et présents pour l'entretien des voies navigables, des berges et des canaux notamment via le financement des institutions départementales (ICIRMON et IAV) spécifiquement attachées à l'entretien des canaux d'Ille et Rance ainsi que de la Vilaine. Nous avons travaillé, ainsi, à l'amélioration de la signalétique, à la rénovation des maisons éclusières et à l'aménagement du paysage.

**** Nous nous sommes engagés pour l'entretien et la valorisation du patrimoine.***
Nous avons adopté un Schéma Départemental du Patrimoine qui nous a permis de déclencher une véritable dynamique au service de la protection et de la valorisation du patrimoine. Ainsi, ce sont près de 3 millions d'euros par an qui on été consacrés à la protection et à la valorisation du patrimoine. Nous avons également procédé à un vaste inventaire du patrimoine existant sur près de deux tiers des cantons du département.

La base nautique de l'étang du Boulet (Feins). Projet de création d'un pôle touristique.

Promouvoir, partout, l'égalité des chances

«Et donner plus à ceux qui ont moins»

Construire une société harmonieuse qui donne à chacun les moyens dont il a besoin pour grandir et s'épanouir, c'est là notre conception de l'égalité des chances, conception qui est au cœur de notre action depuis 2004. C'est un travail de longue haleine qui répond à un objectif solidaire : que le lieu de naissance ne soit jamais un handicap pour construire sa vie, qu'il ne soit jamais un obstacle à l'expression de ses talents.
L'égalité des chances c'est cela : refuser la pauvreté en héritage, donner à chacun les outils pour réussir sa vie, donner plus de moyens à ceux qui ont moins, démocratiser l'accès à toutes les fonctions et à toutes les pratiques.

Mireille Massot
Présidente
de la commission
Egalité des chances.

RÉDUIRE LES INÉGALITÉS ET AGIR POUR LA PRÉVENTION EN MATIÈRE DE PETITE ENFANCE

L'égalité des chances, c'est pouvoir construire une famille, élever son enfant en tous points du territoire de notre département. Notre action vise à augmenter l'offre d'accueil, à réduire les inégalités dès la naissance tout en mettant l'accent sur la prévention de la santé.

Egalités des chances (2009) dont…	252,1 Millions d'euros
enfance	2,763 M (0,43 M en 2203
Investissement dans les collèges	16 M
Sport	10,9 M
Culture	18,82 M (12,91M en 2003)

**** Nous nous sommes engagés pour l'accueil des tout petits.***
C'est pour cela que nous avons engagé la mise en place d'un nouveau schéma départemental de la petite enfance axé sur l'augmentation du volume de **l'offre d'accueil en direction des tout petits** et une amélioration de la qualité de l'offre proposée aux familles en prenant en compte **prioritairement les familles en situation de vulnérabilité**. Notre objectif est d'inscrire l'impératif de mixité sociale dès les premiers âges de la vie.
Dans ce cadre, nous avons développé le financement pour la création de micro crèches, et pour l'accueil d'urgence des jeunes enfants. Depuis 2005, **les crèches et les haltes garderies bénéficient d'aides pour accueillir les enfants porteurs d'un handicap** ou issus de familles défavorisées. Nous avons travaillé pour développer de nouveaux modes d'accueil adaptés aux situations particulières des familles.
Près de 10 000 assistantes maternelles bénéficient de l'agrément pour recevoir des enfants, Nous accordons, chaque année, près de 950 nouveaux agréments afin de pouvoir répondre à la demande toujours croissante. Pour faciliter les démarches du plus grand nombre, nous avons mis en place au printemps 2008, un site Internet «assistantsmaternels35» (plus de 11 000 visites mensuelles) permettant de trouver un assistant maternel à proximité du domicile de la famille ou sur le trajet domicile-travail des parents.

**** Nous avons initié une véritable politique de prévention médico-sociale***
Dans le cadre de la Protection Maternelle Infantile (PMI), **nous avons mené, depuis 2005, 21 000 examens** médicaux et sociaux pour tous les enfants de moins de 4 ans. Cela nous permet ainsi de réaliser un **dépistage précoce des éventuels troubles du développement psychomoteur** et pouvoir proposer, par la suite, les adaptations nécessaires.

SOUTENIR TOUTES LES JEUNESSES.

La mise en place d'une politique jeunesse globale et ambitieuse a pour objectif l'insertion des jeunes dans la société et en priorité les plus démunis par une approche globale de leurs besoins vers le loisir, l'activité professionnelle, le bien-être social, la mobilité, l'autonomie par le logement…

**** Nous avons accompagné les acteurs locaux, élus ou structures associatives, dans la mise en place de politiques novatrices en faveur des jeunes.***
Nous avons expérimenté la création de poste de coordinateurs socio-culturels sur deux territoires de notre département. Ils ont pour mission de formuler un diagnostic à la fois en termes de besoins, de demandes et d'offres de politiques en faveur de toutes les jeunesses. Dans un second temps, il peut formuler des propositions et mettre en réseau les acteurs.

**** Nous avons voulu proposer de nouvelles solutions aux problèmes que rencontrent les jeunes.***

L'internat de respiration (Mézières-sur-Couesnon).

Nous accompagnons ceux de nos jeunes qui rencontrent des difficultés, notamment scolaires, en lien avec des tensions familiales passagères. Véritable projet innovant, **l'internat de respiration**, situé sur la base de loisirs de Mézières-sur-Couesnon, se propose depuis la rentrée 2009 d'organiser une séparation temporaire entre les jeunes et leurs familles **afin de reprendre confiance en eux, de renouer le dialogue, de respirer**. Pendant un an, les jeunes et leurs familles sont accompagnés autour d'un projet éducatif ambitieux.

**** Nous avons offert des vacances à ceux qui ne partent jamais.***
De plus, il faut faire en sorte que les vacances ne soient pas un luxe et donner la possibilité à ceux qui ne partent jamais de bénéficier d'un séjour à prix réduit. Ainsi, depuis 2007, 150 enfants **de 8 à 13 ans ont séjourné au Château du Nessay, à Saint-Briac**. Cela leur a permis de souffler, de découvrir de nouvelles activités sportives ou culturelles… bref, d'élargir leurs horizons.

**** Nous avons voulu donner aux jeunes le goût du savoir, de la culture et des sciences.***
Nous avons également cherché à donner aux jeunes les clés de compréhension de notre monde, affuter leur sens critique. C'est pour cela que nous avons décidé d'offrir **à chaque élève de 6e un abonnement à un magazine** à dominante culturelle ou scientifique. En 2008, ce sont plus de 9 400 jeunes (près de 75% des effectifs de sixième) qui ont ainsi pu apprendre et découvrir le monde.
De plus, en partenariat avec l'Espace des Sciences, le Conseil général propose aux collégiens de s'initier aux sciences et aux techniques. Des séances pratiques sont animées par des professionnels et des médiateurs scientifiques. Cette initiative concerne plus de 10 000 collégiens par an.

DÉVELOPPER L'AUTONOMIE, LA CITOYENNETÉ.

Nous souhaitons également contribuer à la construction de l'autonomie des jeunes notamment par des aides directes au logement au permis de conduire ou en créant les conditions de l'engagement des jeunes, première ouverture vers la citoyenneté.

**** Nous avons voulu donner aux jeunes le goût de l'engagement.***

Donner aux jeunes la place qui leur revient, cela passe par l'évolution du Conseil Départemental des Jeunes. En 2005, nous avons fait passer le mandat des 105 délégués (un délégué par collège) siégeant au CDJ à deux ans. La première année est consacrée à l'initiation aux institutions françaises et à la découverte de la collectivité départementale. La seconde année est l'occasion pour eux de participer à un projet en grandeur réelle et en liaison avec un Conseiller général et les services du Département.

Par ailleurs, dans le cadre du Comité Consultatif Jeunesse, nous avons accompagné la réalisation d'un DVD, en septembre 2008, sur la thématique de l'engagement des jeunes. Conçu par l'association Docabilly et le Centre de Recherches et d'Etudes en Audiovisuel (CREA) et avec le concours de l'Université Rennes 2, ce documentaire s'appuie sur la vision croisée de jeunes, de chercheurs, d'élus locaux ou de professionnels pour tracer les traits d'une jeunesse en mouvement. Ce document est utile à la fois pour sensibiliser l'ensemble des acteurs à cette question mais aussi pour susciter ou « réveiller » des vocations.

**** Nous avons voulu agir pour que tous les jeunes aient une solution de logement.***

Nous avons enclenché une réflexion sur un programme d'action autour de cette thématique. Nous proposons, ainsi, **une aide au financement du dépôt de garantie**. Par ailleurs, nous soutenons les Foyers de Jeunes Travailleurs (FJT) en participant financièrement à leur fonctionnement pour aider les jeunes actifs qui débutent dans la vie.

**** Nous avons aidé les jeunes les plus en difficulté à passer le permis de conduire.***

Les jeunes peuvent bénéficier d'aides directes au permis de conduire, à hauteur de 600 euros, **en contrepartie de l'engagement à suivre des formations** sur les premiers secours, la prévention et la sécurité routière, la gestion d'un budget. Entre 2006 et 2009, ils sont ainsi 150 à avoir bénéficié de cette aide.

DONNER LA PRIORITÉ À L'ÉDUCATION : LE SOCLE DE L'ÉGALITÉ DES CHANCES.

Les Conseils généraux ont à leur charge la construction, l'entretien et le fonctionnement des collèges publics, ils participent au fonctionnement des établissements privés. Nous sommes aussi responsables du transport scolaire.

Nous pensons qu'il est dans notre rôle d'agir pour **offrir les meilleures conditions d'enseignement** à tous les élèves et assurer, ainsi, à chacun, les moyens de son développement, de son émancipation, de sa réussite personnelle et professionnelle future.

Ainsi, nous avons accordé une très large **priorité à l'éducation**. Le Conseil général est sur tous les fronts pour assurer aux jeunes collégiens du département plus de moyens afin que l'Ille-et-Vilaine soit le territoire de toutes les réussites mais surtout de la réussite pour tous.

Et notre action a de vrais résultats.

**** Nous avons aidé les jeunes à y voir plus clair sur leur scolarité ou sur leur avenir.***

Nous pouvons être fiers, ainsi, du dispositif **Orientibus**, qui a permis, depuis 2005, à près de 18 000 collégiens **de mieux préparer leur avenir**, ou de l'opération «Vivre son collège autrement» pour que les élèves puissent reprendre confiance en eux, respectent l'autre et se mobilisent face aux enjeux scolaires.

*Nous avons porté la dotation moyenne de **fonctionnement** par élève de 236 euros à 290 euros en 5 ans, **soit une augmentation de 35%,** ce qui nous situe, enfin, au-dessus de la moyenne nationale. La mise en œuvre du plan pluriannuel **d'investissement** dans les collèges mobilise 16 millions d'euros soit **une augmentation de 33%** depuis 2004.*

Le collège François-René de Chateaubriand (Combourg).

Ordi 35 :
une vraie réussite !

Les familles sont mieux équipées : elles sont désormais 82% à disposer d'un accès à Internet.

Les élèves maîtrisent l'outil informatique : 78% des parents pensent que leurs enfants ont progressé dans la maîtrise de l'outil. Et l'Ille-et-Vilaine a un taux de réussite au Brevet Internet et Informatique (B2i) de 96% en 2008 contre 42% en 2004.

Les pratiques pédagogiques ont changé. De plus 75% des professeurs déclarent utiliser l'informatique dans leurs enseignements contre 12% des enseignants au niveau national.

Ordi 35 a remporté le prix Territoria 2005 pour l'innovation territoriale.

**** Nous avons agi concrètement pour l'apprentissage de l'outil informatique.***
Depuis 5 ans, **Ordi 35** a permis à 60 000 collégiens d'acquérir une parfaite maîtrise des outils bureautiques. Ils seront mieux armés pour poursuivre leurs études et **réussir leur intégration future sur le marché de l'emploi**. Ordi 35 est une belle réussite, et ses objectifs ont été atteints.
En 2009, nous avons engagé une réflexion pour faire évoluer le dispositif et l'adapter au changement rapide des pratiques. Nous allons faire des portables Ordi 35 des outils à disposition de l'ensemble des collégiens en les redéployant pour renouveler et abonder le parc fixe (datant de 2005). Cette nouvelle orientation vise à mieux lutter pour l'égalité numérique, en axant nos actions sur **l'équipement massif des collèges** et passer de la maîtrise des outils à la **maîtrise des usages**. Par ailleurs, nous maintiendrons une dotation personnelle en prêtant un ordinateur aux élèves boursiers de 6e.

S'ÉPANOUIR : LA CULTURE ET LE SPORT PARTOUT ET POUR TOUS.

Agir pour l'égalité des chances c'est, également, apporter la culture là où elle n'arrive pas. C'est agir pour toutes les cultures et tous les arts populaires (expression gallèse, culture traditionnelle, cultures urbaines)

**** Nous avons placé la pratique musicale au cœur de notre politique culturelle.***
Ainsi, en matière d'enseignement musical, nous avons fait évoluer le plan «Musiques en Ille-et-Vilaine» vers une **plus grande démocratisation**.
Nous y consacrons, ainsi, près de 4,8 millions d'euros pour 37 écoles de musiques qui comptent plus de 16 000 élèves inscrits. 50 musiciens interviennent et couvrent l'ensemble des territoires et **notamment ceux qui sont les plus éloignés de la pratique artistique pour des raisons sociologiques et/ou géographiques**. Près de 33 000 enfants sont concernés.

Depuis 2005, nous avons créé 14 résidences de mission concernant 34 compagnies et 95 projets.

**** Nous avons voulu que la culture aille là où elle n'allait pas.***
Nous avons initié les **résidences de missions**. L'idée est de favoriser l'offre de spectacles en différents points du département, y compris en milieu rural et permettre la **rencontre entre les artistes et de nouveaux publics**. Cela permet l'implantation durable de compagnies issues d'horizons artistiques extrêmement divers (théâtre, conte, chant, danse,…).

**** Nous avons soutenu les évènements culturels quelle que soit leur taille.***
Nous soutenons également les **grands évènements culturels** du département qui participent à son dynamisme et à son rayonnement national et international. C'est le cas du Grand Soufflet, Marmailles en Fugues, la Route du Rock, le Festival du Film Britannique de Dinard, les Trans'musicales, Yaouank. Mais aussi l'ensemble des évènements qui participent, plus localement, à l'animation d'une commune, d'un territoire ou d'un bassin de vie.

**** Nous avons soutenu la lecture pour tous.***
Nous agissons également pour la promotion de la lecture pour tous. Nous y avons consacré, en 2009, près de 1 863 000 euros (contre 943 000 euros en 2003). La bibliothèque départementale d'Ille-et-Vilaine (BDIV) est un service du Département qui travaille auprès des 256 bibliothèques du territoire, de toutes tailles, en leur proposant des prêts, des formations, un soutien logistique afin de **renforcer l'accès de tous les habitants à la lecture** et plus largement à la culture.
Nous avons enclenché la mise en place de services déconcentrés de la BDIV avec l'ouverture d'antennes à Fougères, dans un bâtiment partagé avec la médiathèque de Fougères-Communauté, à Bécherel, pour les pays de Brocéliande et de Saint-Malo, à Pripriac (début 2010) et, peut être, à Vitré.

**** Nous avons agi pour le sport et pour tous les sportifs*.**
Nous défendons également une certaine idée du sport, basée sur le développement des pratiques, sur leur accessibilité, sur leur diversité. **Le sport est école de vie et participe à l'égalité des chances**.
Notre soutien se manifeste concrètement par le déploiement de nos 23 éducateurs sportifs départementaux et 4 référents qui participent à la formation des bénévoles, accompagnent les projets menés par les associations et les clubs, organisent des stages et des animations pour les jeunes durant les vacances scolaires. Il se manifeste également par les bourses attribuées à près de 150 athlètes «espoirs» ou de haut niveau.

Nous apportons notre aide à 110 clubs, de toutes disciplines, répartis sur l'ensemble de notre territoire.

Nous avons procédé aux conventionnements avec les comités départementaux affirmant notre soutien au sport et le pérennisant autour d'objectifs communs.
Par ailleurs, 25% des crédits d'investissement dans le cadre des contrats de territoire 2006/2009 sont consacrés à des équipements sportifs communaux ou intercommunaux.

Par ces initiatives, nous contribuons à faire vivre le sport sur notre département. Et il le mérite : le sport en Ille-et-Vilaine, ce sont 13 000 bénévoles et 259 000 licenciés sportifs soit plus d'un habitant sur quatre.

Pour une société solidaire

«Accompagner chacun tout au long de la vie»

Nous plaçons la solidarité — les solidarités ! — au cœur de notre action, au cœur de notre philosophie. ***La solidarité, c'est considérer l'humain comme la mesure de toutes choses.*** *La solidarité n'est ni la charité, ni la générosité : elle est l'obligation morale d'agir directement sur les causes des injustices et des inégalités. La solidarité est ce qui nous lie, c'est cette impérative et salutaire dépendance réciproque qui fonde notre système républicain.*

Jacky Le Menn
Président
de la commission
Solidarités.

Solidarités (2009) dont…	276,6 M
Handicap	86 M (43,5M en 2003)
Personnes âgées	103,3 M (67,35 en 2003)
Logement/habitat	10 M (3M en 2003)
Insertion	68 M

La crise que nous traversons est bien plus qu'une «simple» crise économique, elle est une rupture. Elle a montré l'échec d'un système, d'une philosophie : l'esprit de compétition de tous contre tous, la société du chacun pour soi. Et elle interroge tout : notre modèle de développement, notre société, notre façon de penser. Mais surtout elle est source de détresses, de difficultés, d'appauvrissements. Tout cela doit dicter nos choix et nos décisions, tout cela nous oblige.

La solidarité a toujours été un impératif, une valeur, dont nous n'avons jamais cessé de douter de la modernité et qui impose de trouver de nouvelles solutions. Le Conseil général, dont l'action sociale et les solidarités sont le cœur de compétences, est en première ligne…

• Garantir aux personnes âgées le droit à une vieillesse heureuse.

En France, le nombre de personnes de plus de 80 ans devrait doubler d'ici à 2025 et être multiplié par 4 d'ici à 2050.

Alors, la solidarité c'est œuvrer, collectivement, à une meilleure qualité de vie pour ceux qui, du fait de leur âge, rencontrent des difficultés à effectuer les gestes essentiels de la vie quotidienne. Notre Département a été classé 3e territoire pour le «bien vieillir» par le magazine *L'Express*. C'est un signe de la réussite des politiques engagées par le Département.

**** Nous pensons que les personnes âgées doivent pouvoir rester chez elles, si elles le souhaitent.***

C'est pour cela que nous agissons pour soutenir l'ensemble des dispositifs et des services qui permettent, tant que c'est possible, et si la personne le souhaite, **le maintien à domicile**. Nous y consacrons près de 77 millions d'euros au titre de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA) et 4 millions d'euros pour soutenir les associations prestataires d'aide à domicile afin qu'elles se professionnalisent, **améliorent la qualité de leurs prestations** et puissent proposer un service toujours au plus près des besoins. Cela passe également par un soutien appuyé aux 13 Centres Locaux d'Information et de Coordination (CLIC).

BUDGET DE L'APA
comment le gouvernement met sous pression les conseils généraux ?

L'APA nous coûtait 48 millions d'euros en 2004, que l'Etat a pris en charge à hauteur de 23 millions d'euros au titre de la solidarité nationale. Il a ainsi assumé, à l'époque, même imparfaitement, sa parole de financer l'APA à 50 % aux côtés de la solidarité départementale. Aujourd'hui, nous avons inscrit 77 millions d'euros au budget au titre de l'APA. L'Etat a participé… pour 22 millions d'euros. Au Département de se débrouiller pour trouver les 55 millions d'euros manquants !

**** Nous avons agi pour garantir les meilleures conditions d'accueil en établissement quand le besoin s'en ressent.***

Du début de notre mandat à la fin du Schéma Départemental Gérontologique, nous aurons également créé 1 345 places d'accueil en établissement. En outre, 1 350 places ont été rénovées. Nous souhaitons, de plus, pouvoir offrir un répit aux aidants à domicile, c'est pour cela que nous avons mis en place 42 places d'hébergements temporaires (en 2008-2009) et 148 places d'accueil de jour en 5 ans. Nous avons également recherché à avancer quant à la **qualité de l'accueil** notamment par la signature du référentiel qualité départementale avec l'Etat et les représentants du secteur gérontologique. Nous avons également réalisé des efforts considérables pour faire passer le taux d'encadrement, c'est-à-dire le nombre de personnels par personnes âgées, de 0,51 à 0,55.

L'EHPAD «Les Roseaux de l'Ille» (Montreuil-sur-Ille).

• Créer les conditions d'une égalité des droits et des chances pour les personnes en situation de handicap.

Nous avons cherché à développer des politiques volontaristes et exemplaires à destination des personnes handicapées, notamment au travers du nouveau schéma Handicap 35 (2006-2010) qui se décline en 62 propositions visant à **répondre aux besoins spécifiques de chacun** et pour que tous puissent envisager un projet de vie, professionnel ou personnel.

**** Nous avons développé les possibilités d'accueil.***

Le Conseil général s'est ainsi positionné pour faciliter et diversifier les possibilités d'accueil pour les enfants handicapés, en aidant, dès 2005, les établissements d'accueil de la petite enfance à s'adapter.

Nous avons renforcé la capacité d'accueil en établissement en créant 700 places supplémentaires dans le cadre du schéma Handicap 35. La capacité d'accueil est ainsi portée à 3956 places.

Vivre son handicap, c'est également disposer d'un logement adapté. Nous aidons ceux qui le souhaitent à adapter leur logement, cette aide peut atteindre plus de 3 000 euros.

**** Nous avons maintenu et renforcé les activités de la Maison Départementale des Personnes Handicapées malgré les désengagements de l'Etat.***

Nous avons participé à l'ouverture de la Maison Départementale des Personnes Handicapées et, depuis 2005, nous suppléons aux carences financières de l'Etat pour le fonctionnement de cette structure. Guichet unique, la MDPH propose une véritable gamme de services, d'accès à l'information pour les personnes en situation de handicap et leurs familles.

SOUTENIR L'ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE (ESS).

**** Nous avons créé les outils de coordination et de dialogue pour soutenir l'économie sociale et solidaire.***

— Un outil pour mesurer régulièrement ce que représente l'économie sociale et solidaire quantitativement en Ille-et-Vilaine : **l'Observatoire de l'ESS** qui fut d'abord attaché à notre département avant de devenir breton.

— Un outil pour apprécier l'impact qualitatif des actions que nous menions et pour nous aider à en construire de nouvelles : **le Comité Consultatif de l'ESS**. Ce comité, qui associe des acteurs des différents territoires, des différentes structures et des différents secteurs d'activités de l'ESS du département, a fait des propositions d'évolution de nos politiques qui pour la plupart ont été retenues par l'Assemblée départementale. Parmi celles-ci on peut citer l'accompagnement aux projets innovants, le soutien à la création des groupements d'employeurs associatifs, la création des pôles de développement de l'économie sociale et solidaire, le soutien à la création des entreprises de l'économie sociale et solidaire à travers le dispositif : **«En Ille-et-Vilaine on peut entreprendre autrement»**.

**** Nous avons soutenu l'emploi associatif.***

Nous avons, dès 2004, ouvert l'ensemble des dispositifs de soutien existants aux entreprises associatives, coopératives et mutuelles qui ne pouvaient jusqu'ici y prétendre.
Nous avons œuvré également pour favoriser l'emploi du secteur de l'économie sociale et solidaire en permettant le maintien des 270 emplois-jeunes du secteur associatif dont la pérennité était menacée par le retrait du gouvernement de ce dispositif.

RÉUSSIR L'INSERTION PROFESSIONNELLE ET SOCIALE.

La solidarité, c'est également, faire en sorte que chacun puisse retrouver son autonomie, sa place dans la société, en privilégiant **la prévention, la formation, la pérennisation des contrats** et l'insertion par l'activité économique. Nous nous sommes positionnés comme promoteurs de l'emploi durable.

**** Nous avons renforcé l'aide aux contrats d'insertion pour une meilleure efficacité.***

Soutenir l'insertion, c'est soutenir des contrats d'accompagnement renforcés qui permettent aux personnes les plus en difficulté d'accéder **à une réelle compétence professionnelle** et réussir leur intégration sur le marché du travail.
Notre majorité a mis en place un contrat d'insertion RMA corrigé avec plus d'heures travaillées et un accompagnement social renforcé qui met l'accent sur la formation. Au 31 décembre 2008, ce sont près de 1 552 contrats d'avenir qui ont été signés dont 1 199 pour le public RMI. Ces contrats concernent près de 97 métiers dans 480 entreprises. Depuis le début de ce dispositif, 35,5% d'entre eux ont débouché sur un CDI.

**** Nous avons été en première ligne pour essayer de faire du RSA une véritable révolution sociale.***

Le RSA était une idée séduisante. Il présentait — enfin ! — une porte de sortie de la pauvreté pour les 13,1% de francais qui y étaient prolongés. Il traçait les lignes d'un revenu famillial décent pour tous ceux qui travaillent.
Nous nous étions donc engagés pour expérimenter ce dispositif. Nous l'avons fait, en 2008, avec les villes de Rennes, Vitré et Janzé. Nous y avions associé également nos animateurs locaux d'insertion et 16 conseillers ANPE, dont le détachement a été pris en charge par le Conseil général.
Or, le gouvernement n'a pas souhaité tirer les enseignements de l'expérimentation et a enclenché une généralisation précipité, sans moyens et dont le but à peine voilé était de s'attirer les faveurs populaires. Le nouveau dispositif n'envisageait aucune forme d'accompagnement social ou professionnel et prévoyait le transfert à la charge des départements de l'ancienne Allocation Parent Isolé pour un surcoût de 3 millions d'euros s'agissant de l'Ille-et-Vilaine. Et, comme nous l'avions craint, la part dite «activité» du RSA (soit le complément à un petit revenu) n'a pas eu le succès escompté. 370 000 foyers en bénéficient début 2010 pour un objectif initial de 2,1 millions.

Au bout du compte, le dispositif n'a pas fait ses preuves. Il aurait pu être, et nous l'espérions, une véritable révolution sociale, C'est loin d'être le cas.
Le RSA représente pour nous une charge de 68 millions d'euros pour 41 000 bénéficiaires.

Un département en pointe dans la réinsertion professionnelle.
Il reste que, grâce à l'action du Conseil général et de ses partenaires, sur notre territoire, le temps de passage moyen au RSA (ex-RMI) est deux fois plus court qu'au niveau national, la présence dans les différents dispositifs d'insertion également plus court et le taux de contractualisation avec les bénéficiaires y est plus élevé.

**** Nous avons aidé des bénéficiaires du RMI à obtenir leur permis de conduire.***
Agir pour l'insertion, c'est également participer au financement du permis de conduire pour les bénéficiaires du RMI/RSA, leur permettant d'être plus mobiles, donc d'élargir leurs possibilités d'embauche.

Depuis la mise en place du dispositif, en 2008, 67 bénéficiaires du RMI/RSA ont pu bénéficier d'une aide à l'obtention du permis de conduire, nécessaire à la réalisation de leur projet professionnel.

**** Nous avons soutenu toutes les structures qui se donnent pour mission de faire en sorte que chacun ait sa place sur le marché du travail.***
Nous soutenons également les chantiers d'insertion. En 2008, 61 ateliers et chantiers conventionnés, correspondant à 600 emplois par an en contrats aidés. **Notre soutien a été renforcé en 2007, par une aide supplémentaire de 50 euros par mois et par salarié et par une rémunération de l'encadrant technique.**
Nous avons été également partenaires des missions locales, au nombre de 5, de façon à leur permettre de renforcer leurs fonctions de soutien et d'accompagnement des jeunes de 16 à 25 ans s'inscrivant dans un parcours de formation professionnelle.
Nous avons également soutenu les Points Accueil Emploi (PAE). Au nombre de 50, les PAE sont des structures de proximité qui associent l'ensemble des acteurs : collectivités locales, associations, Pôle Emploi, Direction départementale du travail, etc… Nous avons fait progresser notre engagement financier de 14% lors de ces 5 dernières années.

FAIRE DU LOGEMENT UN DES FACTEURS D'INTÉGRATION DE L'INDIVIDU.

Notre département connaît un dynamisme démographique considérable : près de 12 000 nouveaux habitants chaque année. Cela a des conséquences et cela nous oblige à agir pour créer un **environnement favorable pour accueillir ces nouveaux arrivants** dans les meilleures conditions possibles : chacun doit pouvoir habiter là où il le souhaite et non uniquement là où il le peut.
Face à ce défi, le Département s'est engagé dans une politique volontariste. Le 1er janvier 2006, nous avons obtenu, à notre demande, une nouvelle délégation de la part de l'Etat nous permettant d'intervenir dans trois directions : la construction ou la réhabilitation des logements locatifs sociaux, la rénovation de l'habitat privé, la création de places d'hébergements d'urgence.
Nous avons atteint l'objectif que nous nous étions fixés de contribuer à la production annuelle de 3000 logements aidés, en accession et en locatif, dont 1900 HLM.
Entre 2006 et 2009, nous avons aidé près de 2890 foyers modestes à acquérir leurs logements dont 515 via le Pass Foncier.
Nous sommes également aux côtés des bailleurs privés afin de les aider à réaliser des travaux de réhabilitation dans leurs logements. Cette aide peut atteindre jusqu'à 20% des travaux. Entre 2006 et 2009, près de 950 dossiers ont été retenus pour ce dispositif.
De plus, nous mettons à disposition des particuliers et des collectivités des architectes conseillers pour accompagner les projets de rénovation, de création, de réhabilitation liés à des travaux urbains ou immobiliers.
Enfin, nous agissons pour un habitat digne en consacrant 5,5 millions d'euros à la Convention ANRU (Agence nationale de Renouvellement Urbain) de Rennes et 2 ,5 millions à celle de Saint-Malo. Nous avons mobilisé, par ailleurs, 385 000 euros pour les Contrats Urbains de Cohésion Sociale (CUCS).

Œuvrer à l'équilibre de notre département

«La solidarité entre les territoires est la clé du développement»

Philippe Bonnin
Président
de la commission
Equilibre territorial.

Comme l'inégalité des chances entre les individus, l'inégalité des territoires devant la croissance, devant l'emploi, devant le logement, devant les équipements scolaires, devant l'accès de leurs populations aux loisirs sportifs et culturels constitue une grande injustice.
Alors nous travaillons depuis 5 ans, à construire une nouvelle architecture territoriale. Nous souhaitions repenser le territoire départemental dans sa diversité et ne pas se laisser enfermer dans un schéma binaire centre/périphérie. L'objectif n'était pas de créer une concurrence, nécessairement artificielle, entre les territoires, mais précisément d'organiser la solidarité et de parier sur l'intelligence et sur les atouts de chacun d'entre eux.

Tout le sens, toute l'ambition politique de cette nouvelle architecture repose sur 3 objectifs :

1) pouvoir répartir mieux et de façon plus juste les fruits de la croissance ;

2) faire en sorte qu'il y ait des équipements éducatifs, sportifs, culturels, sociaux partout où il y a un besoin ;

Equilibre du territoire (2009)	dont...180,9 M
Contrats de territoires	100 M
Réseau routier	27,6 M (contre 10 en moyenne annuelle sur la période 2001-2004)
Transports scolaires	31,3 M
Coopération décentralisée	2,4 M

3) donner ses chances de développement à tous les territoires.

AGIR POUR LA MOBILITÉ : RÉSEAUX, TRANSPORTS COLLECTIFS ET DÉPLACEMENTS DOUX.

Sur notre territoire, on circule, on bouge, on déménage. Nous avons cherché à renforcer tous les modes de transport, collectifs, routiers, ferroviaires, dans un département où les distances se sont réduites et où il n'est pas rare qu'un travailleur traverse chaque jour la moitié du département.

**** Nous avons donné la priorité aux transports collectifs.***
Chacun doit pouvoir se déplacer sur le département sans avoir, nécessairement, à utiliser son véhicule. C'est pourquoi nous avons travaillé pour que le car devienne, ainsi, une véritable alternative…

Un réseau Illenoo performant (gare routière de Rennes).

En 5 ans, le nombre de passagers empruntant le réseau Illenoo a doublé (de 940 000 à 2 millions).

Chaque jour, les cars du département transportent près de 15 000 personnes. L'Ille-et-Vilaine est, ainsi, à la première place française en termes de progression de voyageurs transportés.

**** Nous avons développé le réseau routier.***
Le meilleur exemple est l'axe Rennes-Redon, menacé d'engorgement sur plusieurs tronçons (près de 20 000 voitures/jour sur plusieurs secteurs). A l'horizon 2010, nous aurons consacré près de 152 millions d'euros pour assurer sa mise en 2x2 voies **rapprochant ainsi les personnes et les territoires** et permettant à nombre de communes d'être moins isolées des espaces urbains.
Plus globalement, sur le département, ce sont 15 à 20 km de voies nouvelles que nous mettons en service annuellement.
Soucieux de ne pas altérer notre environnement, alors que la demande d'infrastructures d'aménagement reste forte et souvent justifiée, **nous consacrons une attention particulière et systématique à ne pas dégrader les milieux naturels impactés** (5 à 10% du coût d'une opération sont consacrés à son volet environnemental).

**** Nous avons rendu le transport scolaire plus accessible.***
Nous avons également amélioré et densifié la desserte de transports scolaires. Mais développer les transports, c'est également garantir l'accessibilité du service aux 30 000 scolaires dont nous assurons le déplacement chaque jour. **Les familles ne prennent en charge que 10% du coût du trajet.**

**** Nous avons investi pour rapprocher la Bretagne du reste de l'Europe.***
Concernant le réseau ferroviaire, nous nous sommes engagés, avec d'autres collectivités, à hauteur de 13 millions d'euros pour soutenir la création de la ligne TGV Paris/Saint-Malo. Nous sommes impliqués dans le projet « Bretagne Grande Vitesse » **qui a pour ambition d'améliorer les liaisons Rennes-Paris (gain de temps de 37 minutes) d'une part et Rennes-Brest et Rennes-Quimper d'autre part en mettant Quimper et Brest à 3 heures de Paris**. Notre engagement s'élève à 90 millions d'euros.

**** Nous avons misé sur les transports doux.***
Nous sommes également mobilisés pour soutenir les transports doux avec la mise en place du Schéma Départemental du vélo prévoyant la mise en place de 1000 kilomètres de parcours sécurisés. 440 km ont d'ores et déjà été réalisés.

FAVORISER L'ACCÈS À L'INFORMATION ET AUX NOUVELLES TECHNOLOGIES.

Nous avons œuvré à réduire la fracture numérique qui sépare ceux qui détiennent les clés de la plus grande bibliothèque du monde - Internet - et les autres. C'est dans cette logique que nous avions mis en place Ordi 35. C'est également pour cette raison que nous avons investi pour garantir, dès l'été 2010, un accès rapide au web à ceux qui ne pouvaient pas en bénéficier.

Ce sont 35 000 foyers non éligibles à l'ADSL ou dont la connexion était défaillante qui pourront bénéficier d'une connexion Wimax performante.

En partenariat avec les collectivités, nous soutenons les huit Points 35 Multimédia. Ces espaces sont gratuits, ouverts à tous et permettent à la population, notamment les personnes sans emploi de consulter les petites annonces, de faire des recherches, de réaliser un CV. Chaque mois, les Points 35 Multimédia accueillent plus de 2 500 personnes de tous âges. Par ailleurs, nous avons investi pour réduire les zones blanches en matière de réception téléphonique. Désormais la quasi-totalité de notre territoire bénéficie d'une couverture des réseaux satisfaisante.

LES CONTRATS DE TERRITOIRE : UNE NOUVELLE MÉTHODE D'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE.

La pratique de l'équilibre territorial, c'est aussi la mise en place des 29 contrats de territoire avec les 29 intercommunalités de notre département. Ces contrats ont été envisagés comme le point de rencontre entre les aspirations des différents territoires et les priorités départementales. Chaque contrat détermine quelle aide pourra apporter le Département à tel projet, à tel dispositif ou à tel équipement sportif, culturel, social.

**** Nous avons fait en sorte que la solidarité entre les territoires devienne, enfin, une réalité.***

Equiper ceux qui sont moins bien dotés, dynamiser ceux qui ont moins de chances de développement, **apporter plus à ceux qui ont moins**. Voilà la plus value des contrats de territoire. Ainsi l'écart de dotation par habitant peut aller de 1 à 5 entre les communautés de communes les plus riches et les plus fragiles, celles qui sont les mieux équipées et celles qui ont le plus de besoins. C'est l'exact inverse du système précédant d'aides.
Les contrats de territoire nous ont permis d'être plus ambitieux **(plus de 100 millions d'euros sur 4 ans)** et plus efficaces, **de mieux utiliser l'argent public**, de placer les impératifs de solidarité et d'équité au cœur de notre action et surtout de valoriser chacun des territoires dans leurs spécificités en respectant les souhaits émis par les élus locaux.

**** Nous avons rapproché nos services de la population.***

Mais cette architecture territoriale passe aussi par une refonte de notre propre organisation. Nous avons souhaité déconcentrer nos services sur 7 agences, présentes sur les 7 pays que compte notre département. **Au moment où l'Etat déménage ses services, nous aménageons !** En proposant des services plus proches des familles et des associations, en proposant aux élus locaux des interlocuteurs de proximité et surtout en rapprochant l'instruction de la décision de l'endroit de sa mise en œuvre, nous donnons corps et sens à cette nouvelle architecture territoriale.

L'Agence départementale du Pays de Rennes (Thorigné-Fouillard) ouverte depuis le 4 janvier

RELATIONS INTERNATIONALES : UN DÉPARTEMENT OUVERT SUR LE MONDE.

L'équilibre territorial, c'est aussi une certaine façon de regarder le monde, de se positionner par rapport aux autres pays, aux autres cultures, par rapport à l'Europe.
Les relations internationales du Département sont construites autour de trois axes d'activités : mobilité, solidarité et coopération.

**** Nous avons encouragé la mobilité de nos jeunes.***

Car, désormais, **bouger, voyager, découvrir le monde** et la diversité de ses cultures, fait partie de la formation des citoyens. Ainsi, grâce à l'association Jeunes à Travers le Monde (JTM), près de 800 jeunes ont pu voyager, étudier, travailler à l'étranger ou encore participer à des actions de solidarité avec les pays les plus pauvres.

**** Nous avons aidé ceux qui veulent aider.***

En Ille-et-Vilaine, il existe près de 200 Associations de Solidarité Internationale (ASI). Le Conseil général souhaite les aider et soutenir ceux qui agissent pour les populations des pays les moins développés. Ce sont essentiellement des microprojets de développement en direction de près de 50 pays.

**** Nous avons renforcé nos liens avec des territoires amis.***

L'objectif est de développer des projets construits autour de valeurs communes : solidarité, égalité, réciprocité et complémentarité. Nous agissons ainsi directement avec la région de Mopti (Mali), la région Alaotra Mangoro (Madagascar), Judet de Sibiu (Roumanie) et l'état du Tamil Nadu (Inde).

Nous avons renforcé également notre coopération avec le gouvernement de Jersey dans des domaines aussi divers que l'économie, la culture, le sport.

Agir pour une meilleure qualité de vie

«Environnement, sécurité et énergies»

Le développement durable ne doit être ni une promesse ni un objet de communication, il est une nécessité, un impératif qu'il faut aborder de façon pragmatique mais avec, chevillée au corps, l'idée qu'il est le socle de la qualité de vie pour tous et partout.

Christian Couet
Président
de la commission
Qualité de vie.

Qualité de vie (2009)	21 M €
Qualité de l'eau	0,85 M €
Gestion des déchets	0,8 M €
Espaces naturels	2,4 M €
Energie	0,56 M €

Changement climatique, impact sanitaire des diverses pollutions, épuisement des ressources non renouvelables, atteinte à la diversité biologique mais aussi diversification des risques liés aux personnes ou aux biens : les défis sont nombreux et nous concernent tous. C'est pourquoi nous nous sommes saisis de cet enjeu, bien avant qu'il ne devienne, par un effet médiatique, un phénomène de société : tout le monde s'en réclame, peu le pratiquent.
Nous, nous avons agi, privilégiant des actions recouvrant l'ensemble des réalités de cette problématique complexe.

EDUQUER, AVANT TOUT.

**** Nous avons été les artisans de l'écocitoyenneté.***
Parce que la question du respect de l'environnement et du développement durable est aussi — surtout ? — une question d'éducation, le Conseil général veut participer à **la conception d'une «écocitoyenneté»**, en direction, notamment, de la génération qui sera en première ligne pour affronter les conséquences du changement climatique.
C'est pourquoi nous avons développé « Illeco, j'agis pour la planète », mallette pédagogique et multimédia d'éducation à l'environnement, outil disponible dans tous les collèges. En les familiarisant avec les grandes thématiques environnementales, nous préparons les jeunes à relever les défis qui nous attendent.
Enfin, nous avons **expérimenté l'alimentation bio dans les cantines** afin de les familiariser avec des pratiques de consommation respectueuses tout à la fois de la planète et de leur propre santé.

Chaque année, 2 500 élèves profitent de sorties pédagogiques en milieu naturel, guidées par des animateurs du Conseil général, de façon à ce qu'ils découvrent la nature, qu'ils en apprennent sa richesse et qu'ils acquièrent peu à peu la certitude qu'elle mérite d'être protégée.

PRÉSERVER LES ESPACES NATURELS.

Notre département bénéficie d'un patrimoine naturel et paysager exceptionnel qu'il convient d'entretenir et de valoriser.
Nous avons acquis près de 3 500 hectares d'espaces naturels sensibles afin de les préserver de l'urbanisation et des potentiels effets de la présence humaine.
Nous sommes également impliqués dans la conservation du patrimoine naturel de la Baie du Mont-Saint-Michel grâce à l'association interdépartementale Manche Ille-et-Vilaine dont la présidence est tournante. L'objectif de cette association est de concilier les différents usages du territoire exceptionnel que constitue la baie : conchyliculture, maraîchage, agriculture, tourisme.

ETRE PIONNIER EN MATIÈRE D'ÉCOACTIVITÉS.

En matière d'environnement et d'écoactivités, notre département dispose d'atouts comme il souffre de faiblesses (qualité de l'eau, qualité de nos sols).

**** Nous avons agi pour être pionnier en matière d'écoactivités.***
Notre majorité s'est donc engagée vers la création d'un «cluster» en écoactivité, «éco-origine», officiel depuis le 1er janvier 2010 et confié à Force 5 (structure regroupant les 5 chambres consulaires), associant **les 400 chercheurs et les 4 080 ecosalariés** que compte notre département. Parce que nous devons accompagner et initier le monde de l'après pétrole, l'Ille-et-Vilaine va plus loin en se positionnant comme un vaste laboratoire pour la protection de l'environnement et la préservation des ressources naturelles. Ainsi, nous suscitons de nouvelles activités, de nouveaux emplois fondés sur un secteur d'avenir.

RÉPONDRE À L'ENJEU ÉNERGÉTIQUE, DÉFENDRE L'ENVIRONNEMENT.

Mais répondre aux enjeux climatiques, c'est surtout préparer les alternatives aux énergies fossiles.
Dès 2005, nous avons mis en place un service « énergies renouvelables et économies d'énergie » qui permet notamment de mettre à disposition des communes des techniciens et des ingénieurs thermiciens afin de réaliser des diagnostics énergétiques.

**** Nous avons contribué à préparer la société de l'après-pétrole.***
Nous aidons les filières d'énergies alternatives, privilégiant, par exemple, la filière bois. Les collectivités et les organismes HLM, qui font le choix du bois de chauffage, bénéficient d'aides conséquentes. Nous avons également œuvré pour faciliter la méthanisation du lisier afin de produire de l'énergie et répondre au problème croissant de l'impact sur nos eaux engendré par les déjections porcines. Nous avons également participé financièrement aux schémas de développement éolien.

Parc éolien de Plélan-le-Grand.

**** Nous avons voulu être exemplaires en termes d'économies d'énergie.***
Nous avons voulu, également, que notre institution soit exemplaire. Mis en œuvre en janvier 2008, l'Agenda 21 interne impose à nos agents des pratiques sobres en termes de consommation d'énergie, de consommation de papiers et d'eau. L'ensemble de nos nouvelles constructions répondent désormais à la norme Haute Qualité Environnementale (HQE). Par ailleurs, plus de 100 cars du réseau Illenoo roulent désormais au biodesiel.

La caserne Saint-Georges (Rennes).

RECONQUÉRIR LA QUALITÉ DE L'EAU, RESSOURCE FRAGILE.

Nous sommes également mobilisés pour préserver la qualité de notre eau et atteindre les standards exigés par la directive européenne sur la qualité de l'eau à l'horizon 2015.
Nous avons augmenté les moyens d'accompagnement des communes pour le suivi, l'entretien et la gestion de leur station d'épuration. Ainsi, 335 communes du département sont équipées pour la collecte et le traitement des eaux.
Le Département est un acteur de premier plan pour assurer les moyens nécessaires à la restauration de la qualité de l'eau dans le bassin versant de la Vilaine. Nous consacrons près de 800 000 euros par an aux programmes d'actions de l'Etablissement public territorial de bassin de Vilaine qui assure la coordination des actions du schéma d'aménagement et de gestion des eaux. Cela nous permet d'agir à la fois sur la qualité des eaux, la préservation des zones humides et des milieux aquatiques.

LE DÉPARTEMENT ENGAGÉ AUPRÈS DES SAPEURS-POMPIERS D'ILLE-ET-VILAINE.

Nous vivons une époque où les risques se diversifient, s'intensifient.
Le Service Départemental Incendie et Secours est sous la responsabilité du Conseil général depuis 2000, cela nous permet de répondre à cette problématique.
Notre département compte 3 500 pompiers dont 80% de volontaires répartis sur 95 centres de secours. Nous y consacrons près de 30 millions d'euros cette année.

**** Nous avons amélioré la qualité de vie et les conditions de travail des sapeurs-pompiers.***
La qualité de vie et les conditions de travail des pompiers sont deux facteurs déterminants pour la qualité du service rendu à la population, pour que les pompiers puissent protéger et secourir toujours mieux. Cela passe, notamment, par un meilleur équipement, de meilleurs locaux. Des travaux d'urgence ont été effectués dans certains bâtiments et un vaste programme immobilier pluriannuel (à hauteur de 70 millions d'euros) concernera les centres de secours de Rennes, Fougères, Dinard et Saint-Malo. Par ailleurs, nous avons accompagné la mise en place de la Charte des Valeurs du SDIS, pour que chaque pompier trouve sa place dans son équipe, soit respecté et valorisé et trouve du sens dans son travail et dans son engagement.

**** Nous avons cherché à garantir la meilleure couverture des risques.***
Nous avons été attachés à ce que le Schéma Départemental d'Analyse et de Couverture des risques soit révisé afin d'organiser la meilleure couverture des risques sur notre territoire et d'éviter doublons et zones blanches.

l'unité 35
Journal de la Fédération du Parti Socialiste d'Ille-et-Vilaine
ISSN : 0760 - 5404

Commission paritaire 0505 p 10 160
Dépôt légal n° 590
Parti Socialiste, 22, rue de la Chalotais -
35000 RENNES
Directeur de la publication : Frédéric BOURCIER
Comité de rédaction : Bureau fédéral.

Maquette : Jean-Yves VAUDON, imprimerie de la Fédération du Parti Socialiste d'Ille-et-Vilaine.
Imprimé chez IPJ